

Les communes à présent chargées de leurs encombrants



La nouvelle déchèterie intercommunale est entrée en service il y a peu.

PAUL-MATHIEU SANTUCCI

Le dossier était sur la table du conseil communautaire de l'Oriente depuis quelque temps déjà. Avec la construction et la mise en service de la nouvelle déchetterie sur le territoire, il fallait faire des économies. Et rendre à César ce qui lui appartenait. Autrement dit, il a été décidé de rendre la compétence de la collecte des encombrants, jusque-là assumée par la com'com, aux communes. À ne pas confondre avec la compétence qui concerne la collecte des ordures ménagères, gérée par l'intercommunalité et qui continuera à l'être.

Jusqu'alors, ce sont les services de la communauté des communes de l'Oriente qui déposaient une benne dans chaque village. Et c'est cette même collectivité qui réglait la douloureuse facture de leur enlèvement. En tout, ce sont près de 270 000 €

par an qui étaient alloués à cette tâche. Une somme composée de trois postes de dépenses, à savoir le retrait, le transport des encombrants et la location des bennes.

C'est donc à partir du 1^{er} mars prochain que les communes récupéreront le bébé. Elles devront alors choisir entre assumer cette tâche en régie ou faire un appel à un prestataire spécialisé. « C'est une décision qui a été mûrement réfléchie, précise Jean-Claude Franceschi, le président de la communauté de communes de l'Oriente. Nous avions proposé en 2019 à l'ensemble des communes de partager les charges. Cela n'a pas été entendu. J'avais ensuite demandé de revoir la fiscalité des ordures ménagères de chaque commune, cela n'a pas abouti non plus. Dès lors, je n'ai plus d'autres choix que de supprimer ce service. »

Un coût beaucoup trop lourd pour l'interco

Si la communauté de communes est amenée à prendre cette décision, c'est aussi parce qu'elle a investi beaucoup dans sa nouvelle déchetterie à Aleria. « L'accès y est gratuit pour les particuliers, rappelle le président. Ainsi, il faut demander aux usagers de venir eux-mêmes y déposer leurs encombrants. C'est un outil dont tout le monde doit s'emparer. » Pour autant, les personnes âgées ou celles qui n'ont pas la possibilité de transporter leurs monstres ménagers, ne sont pas oubliées.

« C'est aux communes de gérer cela elles-mêmes. Les plus importantes feront probablement ça en régie. Les autres peuvent faire appel à un prestataire de façon ponctuelle », confie Jean-Claude Franceschi.

270 000 € de gagnés, donc, pour l'Oriente chaque année. « C'est une somme importante qui sera réutilisée dans l'aménagement du territoire, renchérit le président. Il faut que nous pensions à faire des économies. D'autant plus que cette année, en signe de soutien aux entreprises, nous avons décidé de ne pas leur faire payer la redevance déchets. C'est une perte de 400 000 € supplémentaires. »

Et les comptes sont vite faits. 270 000 € par an, cela représente 1,62 M€ sur l'ensemble de la mandature. « À titre d'exemple, l'opération programmée de l'habitat (OPAH), nous a coûté 1,35 M€, conclut Jean-Claude Franceschi. C'est une comparaison comme une autre, mais elle reflète l'énorme part du budget qui représentait la collecte des encombrants. »

PAUL-MATHIEU SANTUCCI